

# PROJET ÉDUCATIF

UN LEVIER QUI RASSEMBLE TOUS LES ACTEURS  
QUI OEUVRENT AUPRÈS DES ÉLÈVES

## 2018-2023

### École du Boisé



Adresse	Téléphone	Courriel
231 rue Dorchester Gatineau, Québec J8L 1L9	819-281-6110	eco029@cscv.qc.ca

# TABLE DES MATIÈRES

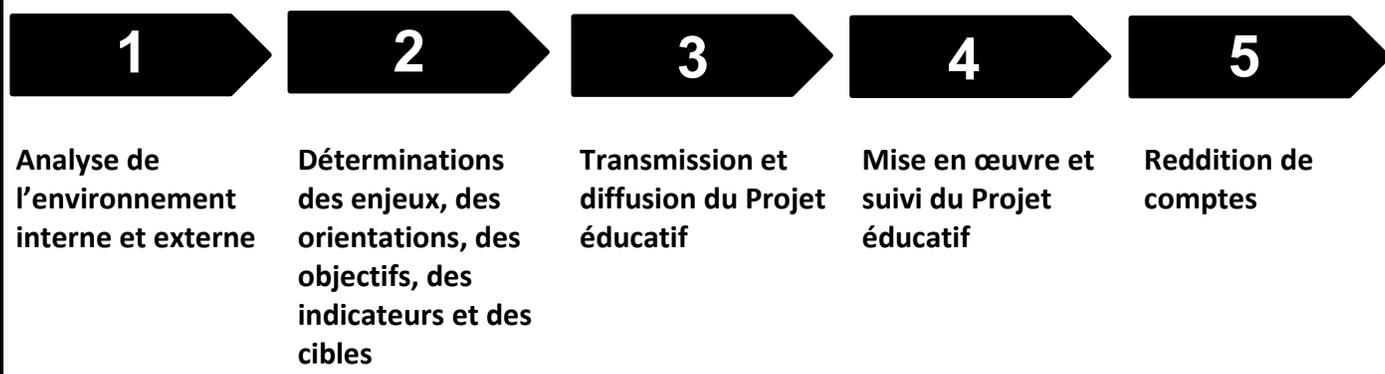
<b>1</b>	<b>But et définition du projet éducatif</b>	<b>Page 3</b>
<b>2</b>	<b>Encadrements légaux</b>	<b>Page 4</b>
<b>3</b>	<b>Groupe ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif</b>	<b>Page 9</b>
<b>4</b>	<b>Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif</b>	<b>Page 11</b>
<b>5</b>	<b>Contexte dans lequel évolue l'établissement (Environnement interne et externe)</b>	<b>Page 14</b>
<b>6</b>	<b>Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement</b>	<b>Page 19</b>
<b>7</b>	<b>Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR)</b>	<b>Page 24</b>
<b>8</b>	<b>Adoption du projet éducatif</b>	<b>Page 25</b>
<b>9</b>	<b>Version abrégée destinée aux parents de l'école</b>	<b>Page 26</b>
<b>10</b>	<b>Annexes</b>	<b>Page 27</b>

- **Définition**

Le Projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

- **Étapes**



## LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

## Articles de loi concernant le projet éducatif

## Article 36

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

## Article 37

Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :

- 1<sup>o</sup> le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- 2<sup>o</sup> les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- 3<sup>o</sup> les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- 4<sup>o</sup> les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- 5<sup>o</sup> la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2<sup>o</sup> du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (PEVR).

Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.

## Article 37.1

La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (PEVR) conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

- Article 209.2 La commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.
- Article 218 La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.
- Article 221.1 La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et des pouvoirs dévolus à l'école, que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif.

- Article 459.3 Le ministre peut prescrire à toute commission scolaire des modalités visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le ministère.
- Il peut en outre, à la suite de la réception du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) d'une commission scolaire, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 209.1 ou de procéder à des modifications afin que la période couverte par ce plan soit harmonisée avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa. Il peut aussi faire une telle demande afin que ce plan soit cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ou qu'il réponde aux attentes signifiées en application de l'article 459.2.

**ADOPTER**

Adopter une proposition, un projet ou un document signifie que l'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis.

**APPROUVER**

Approuver veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier un document sur-le-champ : celui-ci doit être revu et soumis de nouveau au conseil d'établissement avant d'entrer en vigueur ou d'être mis en application.

**Article 74** Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.

**Article 75** L'article 75 est remplacé par le suivant :

Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.

Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

**Article 83** Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.

**Article 96.2** L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.

**Article 96.6** Le comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.

Le comité des élèves a également pour fonction de promouvoir l'adoption par les élèves d'un comportement empreint de civisme et de respect entre eux ainsi qu'envers le personnel de l'école.

Il peut en outre faire aux élèves du conseil d'établissement et au directeur de l'école toute suggestion propre à faciliter la bonne marche de l'école.

Article 96.13

Le directeur de l'école assiste le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs et, à cette fin :

- 1<sup>o</sup> il coordonne l'analyse de la situation de l'école de même que l'élaboration, la réalisation et l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école;
- 1.1<sup>o</sup> il coordonne l'élaboration, la révision et, le cas échéant, l'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
- 2<sup>o</sup> il s'assure de l'élaboration des propositions visées dans le présent chapitre qu'il doit soumettre à l'approbation du conseil d'établissement;
- 2.1<sup>o</sup> il s'assure que le conseil d'établissement reçoit les informations nécessaires avant d'approuver les propositions visées dans le présent chapitre;
- 3<sup>o</sup> il favorise la concertation entre les parents, les élèves et le personnel et leur participation à la vie de l'école et à la réussite;
- 4<sup>o</sup> il informe régulièrement le conseil d'établissement des propositions qu'il approuve en vertu de l'article 96.15;

Lorsque le directeur de l'école néglige ou refuse de soumettre à l'approbation du conseil d'établissement une proposition sur un sujet relevant de la compétence du conseil, dans les 15 jours de la date à laquelle le conseil en fait la demande, ce dernier peut agir sans cette proposition.

Article 96.15

Sur proposition des enseignants ou, dans le cas des propositions prévues aux paragraphes 5<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup>, des membres du personnel concernés, le directeur de l'école :

- 1<sup>o</sup> approuve, conformément aux orientations déterminées par le conseil d'établissement, les programmes d'études locaux pour répondre aux besoins particuliers des élèves;
- 2<sup>o</sup> approuve les critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques;
- 3<sup>o</sup> approuve, conformément à la présente loi et dans le cadre du budget de l'école, le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études;
- 4<sup>o</sup> approuve les normes et modalités d'évaluation des apprentissages de l'élève, notamment les modalités de communication ayant pour but de renseigner ses parents sur son cheminement scolaire, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique et sous réserve des épreuves que peut imposer le ministre ou la commission scolaire.
- 5<sup>o</sup> approuve les règles pour le classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre au primaire, sous réserve de celles qui sont prescrites par le régime pédagogique;
- 6<sup>o</sup> approuve les moyens retenus pour atteindre les objectifs et les cibles visés par le projet éducatif.

Avant d'approuver les propositions prévues au paragraphe 3<sup>o</sup> du premier alinéa et celles relatives aux modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents d'un élève sur son cheminement scolaire visées au paragraphe 4<sup>o</sup> du premier alinéa, le directeur de l'école doit les soumettre à la consultation du conseil d'établissement.

Les propositions des enseignants ou des membres du personnel visées au présent article sont faites selon les modalités établies par ceux-ci lors d'assemblées générales convoquées à cette fin par le directeur de l'école ou, à défaut, selon celles établies par ce dernier.

Une proposition des enseignants ou des membres du personnel sur un sujet visé au présent article doit être donnée dans les 30 jours de la date à laquelle le directeur de l'école en fait la demande, à défaut de quoi le directeur de l'école peut agir sans cette proposition. Lorsque le directeur de l'école n'approuve pas une proposition des enseignants ou des membres du personnel, il doit leur en donner les motifs.

Article 19 Dans le cadre du projet éducatif de l'école et des dispositions de la présente loi, l'enseignant a le droit de diriger la conduite de chaque groupe d'élèves qui lui est confié.

L'enseignant a notamment le droit :

1<sup>o</sup> prendre les modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou pour chaque élève qui lui est confié;

2<sup>o</sup> choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés.

Article 22 Il est du devoir de l'enseignant :

1<sup>o</sup> de contribuer à la formation intellectuelle et au développement intégral de la personnalité de chaque élève qui lui est confié;

2<sup>o</sup> de collaborer à développer chez chaque élève qui lui est confié le goût d'apprendre;  
3<sup>o</sup> de prendre les moyens appropriés pour aider à développer chez ses élèves le respect des droits de la personne;

4<sup>o</sup> d'agir d'une manière juste et impartiale dans ses relations avec ses élèves;

5<sup>o</sup> de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et parlée;

6<sup>o</sup> de prendre des mesures appropriées qui lui permettent d'atteindre et de conserver un haut degré de compétence professionnelle;

6.1<sup>o</sup> de collaborer à la formation des futurs enseignants et à l'accompagnement des enseignants en début de carrière;

7<sup>o</sup> de respecter le projet éducatif de l'école.

- **Membres du comité de pilotage**

Nathalie Ouellet, T.E.S.

Maude Proulx, responsable service de garde

Nathalie Element, enseignante au 1er cycle

Nathalie Mongeon, enseignante au 2e cycle

Stéphanie Braney, enseignante au 3e cycle

Karine Charbonneau, parent

Chantal Durocher, directrice

- **Membres de l'équipe-école**

Claudie Villeneuve, enseignante

Nellie Pelletier, enseignante

Véronique Monette, enseignante

Carole Lavigne, enseignante,

Nathalie Element, enseignante

Valérie Sabourin, enseignante

Francine Benoit, enseignante,

Manon Robineau, enseignante

Nathalie Mongeon, enseignante

Sophie Barrette, enseignante

Stéphanie Braney, enseignante

Jocelyne Brisson, enseignante

Roch Chénier, enseignant

Julie Rousselle, enseignante

Jean Bernard, enseignant

Merlin Wagner, enseignant (remplacement

Valérie Boudreault)

Chantal Legris, enseignante

Monique Dubé, enseignante

Karine Brazeau, enseignante

Karine Veronneau, enseignante

Stéphanie Gagnon, orthopédagogue

Karine Séguin, orthopédagogue

Nathalie Ouellet, T.E.S

Mathieu Charron, T.E.S

Alexandra Dion, T.E.S

Véronique Gaudet, secrétaire

Micheline Lajeunesse, agente de bureau

Maude Proulx, responsable SDG

Suzy Wafer, éducatrice

Colette St-Amour, éducatrice

Gaétane Gougeon, éducatrice

Julie Sabourin, éducatrice  
Fanny Laberge-Mireault, éducatrice  
Brenda Dupuis, surveillante  
Raymond Carrière, surveillant  
Isabelle Paquette, surveillant  
Ginette Pronovost, surveillante  
Stéphane Latreille, concierge  
Chantal Durocher, directrice

- **Partenaires**

Club des Petits Déjeuners  
Maison de la famille  
CLSC équipe jeunesse  
CLSC infirmière scolaire  
DPJ  
Club Optimiste  
Club Lions  
Mie de l'Entraide  
Ville de Gatineau  
Carrefour Estacade  
Caisse populaire Desjardins (caisse scolaire)  
O.P.P. (Organisme de participation des parents parents)

- **Membres du conseil  
d'établissement**

Karine Roy-Tremblay, présidente  
Karine Charbonneau, vice-présidente  
Sonya Moreno, secrétaire  
Dominique Clin, parent  
Cindy Gamache, parent  
Mélanie Trépanier, parent (membre substitut)  
Valérie Sabourin, enseignante  
Nathalie Mongeon, enseignante  
Nathalie Ouellet, intervenante (T.E.S.)

- **Direction de l'école**

Chantal Durocher

**Nouveaux membres de l'équipe-école**  
**2019-2020**

Claudine Déziel, TES  
Pierre Chapdelaine, enseignant  
Nathalie Desplanches, enseignante  
Tania Laframboise, enseignante  
France Deshaies, enseignante  
Félix Berjuste, enseignant  
Claudine Goulet, SDG  
Annick Vallières, SDG  
Julie Bourassa, surveillante  
Carole Lacombe, surveillante  
Pierre Pinkos, surveillant

- **Sondage**

**Destinataires :** Parents

Date : Décembre 2018

Nombre de réponses : 123

\* documents en **ANNEXE A**

- **Sondage**

**Destinataires :** Membres du personnel

Date : Décembre 2018

Nombre de participants : 19

\* documents en **ANNEXE B**

- **Sondage**

**Destinataires :** Les élèves

Date : Décembre 2019

Nombre de participants : 159

\* documents en **ANNEXE C**

- **Sondage**

**Organismes sollicités (10)**

Maison de la famille

CLSC équipe jeunesse

DPJ (intervenants dans notre école)

Club des Petits Déjeuners

Club Optimiste

Club Lions

Mie de l'Entraide

Ville de Gatineau (services policiers et pompiers)

Carrefour Estacade

Caisse populaire Desjardins (caisse scolaire).

**Destinataires :** La communauté

Date : **Mars 2019**

Nombre de participants : 4 participants lors du 1<sup>er</sup> sondage préparé par la CS

8 participants pour le sondage, cette fois-ci, préparé par le comité de pilotage du projet éducatif de l'école du Boisé

\* documents en **ANNEXE D**

**Voici de façon synthèse les grandes lignes qui se dégagent  
de ces différentes consultations**

- **Sondages parents**

**Forces :**

Les parents se sentent à l'aise de venir rencontrer les différents intervenants (enseignants, intervenants, personnel du service de garde, personnel de soutien, direction, etc.) de l'école du Boisé et considèrent avoir de bonnes relations avec eux. La communication école famille est également un élément apprécié des parents. L'école du Boisé est une école considérée comme étant accueillante. Selon eux, les enfants aiment être à l'école et les différents intervenants sont attentifs à leur santé et leur bien-être.

**Défis :**

Les activités parascolaires ne sont pas suffisamment nombreuses et variées. L'offre devrait être améliorée. De plus, il a été relevé que les parents souhaitent mieux comprendre les services qui sont offerts aux élèves à l'école ou de concert avec les intervenants externes. Ils aimeraient être soutenus dans l'exercice de leur rôle de parent.

Voir document synthèse en **ANNEXE E**

- **Sondage membres du personnel**

**Forces :**

Au quotidien, les membres du personnel de l'école du Boisé travaillent ensemble à la réussite des élèves. Ils se questionnent sur leurs pratiques et tout ce qui peut être fait pour former une équipe efficace. Ils sont fiers d'offrir aux élèves des activités à caractère sportif, culturel et social. Aussi, il a été clairement identifié que la collaboration entre enseignants et les intervenants (T.E.S.) lors des interventions journalières est précieuse et nécessaire afin de bien accompagner nos élèves dans leurs apprentissages. Le travail d'équipe est précieux dans le quotidien des différents intervenants.

**Défis :**

Réussir à rallier les deux réalités de notre milieu, celle de l'école et celle du service de garde. On ne peut passer sous silence le manque d'espace au sein de notre école. Ce manque d'espace demande plusieurs compromis et fait appel à toute l'imagination possible. La question de l'offre d'activités parascolaires insuffisante est également ressortie. Le personnel souligne qu'il faut poursuivre les efforts afin d'amener nos élèves à se parler entre eux de façon respectueuse. Ce dernier élément en est un qui inquiète l'ensemble des membres du personnel.

Voir document synthèse en **ANNEXE F**

- **Sondage élèves**

**Forces :**

Les élèves se sont prononcés fortement à l'effet qu'ils croient en leur potentiel de réussite et qu'ils se sentent soutenus par les différents intervenants de l'école. Ils aiment les différents projets réalisés dans la classe et aussi, ceux à l'extérieur de la classe. Ils savent à qui parler lorsqu'ils ont besoin d'aide. Ils sentent que les membres du personnel de l'école interviennent dans les conflits ou les situations d'intimidation. Ils considèrent que leurs relations avec leurs enseignants sont bonnes. De façon générale, ils se sentent bien à l'école et cette dernière leur donne le goût d'apprendre. Somme toute, 82% des élèves expriment un niveau élevé quant à leur satisfaction face à l'école.

**Défis :**

L'heure du dîner demeure un moment plus difficile pour les élèves et ce, qu'ils soient inscrits au service de garde ou non. L'offre d'activités (quantité et variété) demeure un défi auquel il faut s'attaquer. Ils expriment être mal à l'aise à cause de leurs résultats scolaires, leur situation familiale ou leur apparence. Les endroits où ils se sentent le moins en sécurité : sur le chemin de l'école ou dans l'autobus. L'école est un milieu de vie où chacun de nos élèves aspire à être nos citoyens de demain. Il nous faut les accompagner dans leur parcours scolaire tout en les guidant dans tous les autres apprentissages qu'une communauté scolaire puisse leur apporter.

Voir document synthèse en **ANNEXE G**

- **Sondage communauté**

Dans un premier temps, un sondage a été envoyé aux différents organismes de la communauté impliqués auprès des différentes écoles de la CSCV. Seulement 4 réponses au sondage ont été obtenues ce qui ne nous donne pas d'éléments concluants. Nous avons décidé de lancer, à nouveau, un sondage qui, cette fois-ci, a été envoyé seulement aux organismes (10) directement liés à l'école du Boisé.

**Forces :**

À la lecture des réponses obtenues, nous notons que les différents organismes, touchant de près ou de loin notre école, ont un accès à notre milieu (espace ou intervenants). La collaboration semble bien aller dans les deux sens.

**Défis :**

Une seule réponse souligne que la communication et la collaboration sont des éléments à améliorer. Malheureusement, aucun commentaire n'a été ajouté afin de mieux comprendre ces éléments même si la possibilité d'ajouter un commentaire était possible. Malgré tout, la communication demeure un défi quotidien et il est toujours possible de s'améliorer.

- **Qu'est-ce qui caractérise notre établissement?**

- Nous sommes un milieu où les différents intervenants souhaitent offrir une diversité d'activités (culturelles, sportives, scientifiques, artistiques). On souhaite se démarquer dans l'offre variée pour rejoindre chacun de nos élèves;
- Le travail de prévention est à l'avant plan à l'école du Boisé;
- Une belle collaboration est établie entre les différents organismes externes;
- Les interventions sont faites minutieusement de manière à réellement répondre aux besoins de chacun des élèves impliqués dans toute situation.

- **Quelles sont nos forces?**

- Les membres du personnel ont une belle capacité d'adaptation pour répondre aux besoins des élèves qui nous arrivent, chacun, avec leur bagage très différent;
- Les différents intervenants savent se concerter pour travailler auprès des élèves. À l'école du Boisé, tous les élèves appartiennent à l'équipe. On travaille, ensemble, à la réussite de nos élèves;
- L'équipe (école | service de garde) est dynamique et soucieuse du bien-être de ses élèves;
- Nous sommes accompagnés par des parents engagés dans les différents comités ou activités (O.P.P., conseil d'établissement, accompagnement lors des sorties etc.);

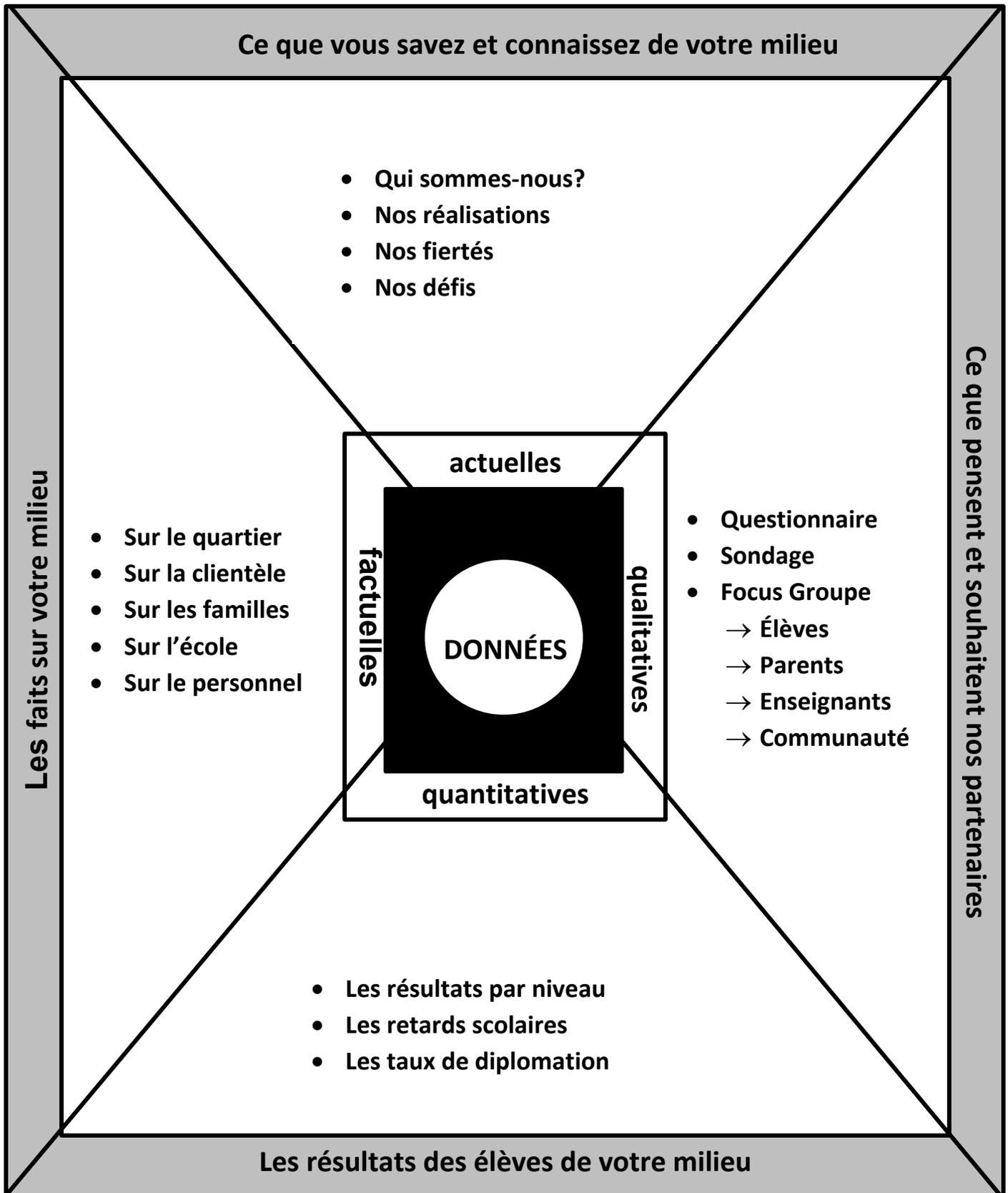
- **Quelles sont nos vulnérabilités?**

- L'écart social entre les différents élèves (ex : certains déjeunent, d'autres non);
- Nous avons à travailler avec plusieurs partenaires externes et à amalgamer nos différentes interventions;
- Défi : collaboration efficace école et service de garde (SDG). Ce n'est pas que la volonté manque mais parfois dans le brouhaha du quotidien, nous notons des défis parfois plus difficiles à relever.

- **Quels sont les principaux enjeux sur lesquels nous devrions agir?**

- Rendre disponibles aux apprentissages tous nos élèves;
- Il est important de voir chacun des élèves dans sa globalité et avec tout son bagage;
- Accueillir dans la famille de l'école du Boisé les nouveaux élèves et les nouveaux membres du personnel qui se joindront à nous avec l'ajout de classes modulaires dès 2019-2020;
- Jongler, au quotidien, avec le manque d'espace demeure un défi. Aucuns locaux ne sont libres et certains intervenants travaillent dans un espace restreint. C'est sans compter les intervenants externes pour qui il faut trouver un endroit.

# PORTRAIT 360 DE VOTRE MILIEU



## LES FAITS SUR VOTRE MILIEU

### Données factuelles

#### **Le quartier :**

L'école du Boisé est entourée de 3 écoles : deux écoles de niveau primaire (St-Laurent et St-Michel) et une de niveau secondaire (ESHG). Nous sommes situés à Gatineau, secteur Buckingham. Les services de base sont à proximité. Par contre, pour certains services spécialisés, il faut se rendre dans d'autres secteurs de la Ville de Gatineau.

#### **La clientèle :**

Nous sommes une école d'environ 315 élèves en 2018-2019. Cette année, nous avons accueilli pour la première année, un groupe de maternelle 4 ans. Pour 2019-2020, nous accueillerons de nouveaux élèves avec l'ajout de 4 classes modulaires. Des élèves du secteur ouest, qui sont en surplus dans leur école de quartier, seront relocalisés à notre école. Nous serons une école d'accueil.

#### **Les familles :**

Les élèves proviennent de différents milieux.

#### **L'école :**

L'École est remplie à pleine capacité. Elle comporte deux étages et un rez de chaussé. Tous les locaux sont occupés tellement que le service de garde, l'enseignante de musique et d'anglais n'ont pas de locaux qui leur sont attitrés. Différents intervenants se retrouvent dans des espaces restreints. Nous devons faire appel à la compréhension de tous. Il est à noter qu'en 2011, un chantier majeur a permis de rénover l'école.

#### **Le personnel :**

37 membres du personnel (enseignants, orthopédagogues, technicienne en SDG, éducatrices, surveillants, intervenants spécialisés (T.E.S.), secrétaire, concierge et direction). Nous accueillons des stagiaires en enseignement ou en éducation spécialisée. Nous collaborons, aussi, avec les différents professionnels et conseillers pédagogiques de la CSCV ainsi qu'avec les partenaires externes afin de soutenir les parents et les élèves dans leur parcours scolaire.

#### **Les partenaires externes:**

Maison de la famille  
CLSC équipe jeunesse / infirmière scolaire  
DPJ (intervenants dans notre école)  
Club des Petits Déjeuners  
Club Optimiste  
Club Lions  
Mie de l'Entraide  
Ville de Gatineau (camp de jour, services policiers et pompiers)  
Carrefour Estacade  
Caisse populaire Desjardins (caisse scolaire).

# Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la CSCV EN BREF...

<b>Objectif 1</b>	Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme : DES (diplôme études secondaires) ou DEP (diplôme études professionnelles) ou une première qualification (Formation métier semi-spécialisé ou formation préparatoire au travail)
<b>Objectif 2</b>	Réduire le nombre d'élèves sortant sans diplôme ou qualification au secondaire.
<b>Objectif 3</b>	Augmenter le nombre d'enfants arrivant au préscolaire 5 ans sans retard de développement dans l'un ou l'autre des 5 sphères du développement (interventions en amont de l'entrée scolaire).
<b>Objectif 4</b>	Augmenter le nombre d'élèves arrivant à la fin du 1 <sup>er</sup> cycle du primaire qui ont maîtrisé les compétences en <u>littératie</u> .
<b>Objectif 5</b>	Contribuer à rehausser les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de notre commission scolaire.
<b>Objectif 6</b>	Augmenter le résultat en mathématique des élèves de la 6 <sup>e</sup> année et de la 1 <sup>re</sup> année du secondaire.
<b>Objectif 7</b>	Augmenter le résultat en lecture et en écriture des élèves de 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année et de la 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> année du secondaire.
<b>Objectif 8</b>	Accumuler au moins 60 minutes par jour d'activité physique d'intensité moyenne ou élevée (soit 420 minutes par semaine).
<b>Objectif 9</b>	D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

	Primaire	Secondaire	FP/FGA	CS
Objectif par ordre d'enseignement	# 3	# 1	# 1	# 9
	# 4	# 2	# 2	
	# 5	# 5	# 5	
	# 6	# 6	# 8	
	# 7	# 7		
	# 8	# 8		

**COHÉRENCE POLITIQUE / Plan d'engagement vers la réussite/  
PROJET ÉDUCATIF**

**Politique sur la réussite éducative**

**Ministère de l'éducation**

**Plan d'engagement vers la réussite  
(PEVR)**

**Commission scolaire**

**Projet éducatif**

## PLAN D'ACTION / PRIMAIRE

Orientati on	Atelier d'équipe <ul style="list-style-type: none"> <li>Quelle est la difficulté sur laquelle nous allons agir ensemble?</li> </ul>	La compétence <b>LIRE</b>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Que voulons-nous améliorer?</li> </ul>	Améliorer les résultats moyens des élèves en <b>LECTURE</b> d'un cycle à l'autre.

		Préscolaire	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année
Cible / indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'où voulons-nous aller?</li> <li>Comment allons-nous savoir que ce que nous faisons donne de bons résultats?</li> </ul>	Améliorer les compétences en LECTURE (littératie) chez nos tout-petits en prévision du passage au 1 <sup>er</sup> cycle.	Moyenne école 2017-18 : 79.3%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-2018 : 76.2%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-2018 : 76.6%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-2018 : 78.6%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-18 : 72.3%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-18 : 75.4%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.
		<b>ANNEXE H</b> <b>ANNEXE I</b>						
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quand et comment allons-nous faire le suivi et l'évaluation?</li> </ul>	Dépistage en début d'année puis suivi des progrès des élèves en cours d'année et en fin d'année. Le tout sera compilé dans un tableau pour chaque élève.	Résultats aux bulletins Évaluation aux différentes étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux différentes étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux différentes étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux étapes (suivis) Lumix Résultats MEES (4 <sup>e</sup> année)	Résultats aux bulletins Évaluation aux étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux étapes (suivis) Lumix Résultats MEES (6 <sup>e</sup> année)
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels moyens allons-nous mettre en place pour agir sur cette situation?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conscience phonologique</li> <li>Exposition journalière aux livres à l'école et inciter / sensibiliser les parents à aussi s'impliquer</li> <li>Les albums jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tests de vitesse de lecture (2x/année en 2<sup>e</sup> année et 1x/année en 1<sup>re</sup> année)</li> <li>Maximiser les moments de lecture chez nos petits en demandant aux élèves plus grands de faire la lecture avec eux (pairs aidants)</li> <li>Établir des stratégies de lecture pour développer la fluidité</li> <li>Utilisation de la grille de correction (harmonisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tests de vitesse de lecture (2x/année) de concert avec le service d'orthopédagogie</li> <li>Marteler les stratégies de lecture pour développer la fluidité</li> <li>Dès le 2<sup>e</sup> cycle, débiter la mise en place des stratégies de lecture en lien avec l'inférence</li> <li>Utilisation de la grille de correction (harmonisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tests de vitesse de lecture (2x/année) de concert avec le service d'orthopédagogie</li> <li>Marteler les stratégies de lecture pour développer la fluidité</li> <li>Marteler les stratégies de lecture en lien avec l'inférence</li> <li>Utilisation de la grille de correction (harmonisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tests de vitesse de lecture (2x/année) de concert avec le service d'orthopédagogie</li> <li>Marteler les stratégies de lecture pour développer la fluidité</li> <li>Marteler les stratégies de lecture en lien avec l'inférence</li> <li>Utilisation de la grille de correction (harmonisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tests de vitesse de lecture (2x/année) de concert avec le service d'orthopédagogie</li> <li>Marteler les stratégies de lecture pour développer la fluidité</li> <li>Marteler les stratégies de lecture en lien avec l'inférence</li> <li>Utilisation de la grille de correction (harmonisation)</li> </ul>	

## PLAN D'ACTION / PRIMAIRE

Orientatio n	Atelier d'équipe <ul style="list-style-type: none"> <li>Quelle est la difficulté sur laquelle nous allons agir ensemble?</li> </ul>	La compétence <b>ÉCRIRE</b>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Que voulons-nous améliorer?</li> </ul>	Améliorer les résultats moyens des élèves en <b>ÉCRITURE</b> d'un cycle à l'autre.

		Précolaire	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année
Cible / indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'où voulons-nous aller?</li> <li>Comment allons-nous savoir que ce que nous faisons donne de bons résultats?</li> </ul>	Améliorer les compétences en écriture chez nos tout-petits en prévision du passage au 1 <sup>er</sup> cycle.	Moyenne école 2017-18 : 74%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-2018 : 80.9%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-2018 : 75.2%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-2018 : 76.4%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-18 : 69.8%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-18 : 72.3%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.
	<b>ANNEXE H ANNEXE I</b>							
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quand et comment allons-nous faire le suivi et l'évaluation?</li> </ul>	Application du Dépist'Écrit	Résultats aux bulletins Évaluation aux différentes étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux différentes étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux différentes étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux étapes (suivis) Lumix Résultats MEES (4 <sup>e</sup> année)	Résultats aux bulletins Évaluation aux étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux étapes (suivis) Lumix Résultats MEES (6 <sup>e</sup> année)
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels moyens allons-nous mettre en place pour agir sur cette situation?</li> </ul>	- exposition à l'écriture (prénom, nom, lettres, mots) via différentes activités - histoires liées aux lettres - travailler la préhension du crayon	- Soutien régulier de l'orthopédagogue en classe - Dépistage précoce - Introduction du code commun PACO (ponctuation, accord, conjugaison et orthographe) (rose, vert, bleu et mauve) - Écrire souvent (dès que les bases sont établies) de courtes phrases en première année - Écrire souvent de courts textes en 2 <sup>e</sup> année - Utilisation de la grille de correction (harmonisation)	- Utilisation du code commun PACO (ponctuation, accord, conjugaison et orthographe) (rose, vert, bleu et mauve) - Écrire souvent de courts textes tout en développant les stratégies pour écrire de plus longs textes - Développer des COP afin de se concerter l'harmonisation de la correction - Utilisation de la grille de correction (harmonisation)	- Utilisation du code commun PACO (ponctuation, accord, conjugaison et orthographe) (rose, vert, bleu et mauve) - Écrire souvent de courts textes tout en développant les stratégies pour écrire de plus longs textes - Développer des COP afin de se concerter l'harmonisation de la correction - Utilisation de la grille de correction (harmonisation)	- Utilisation du code commun PACO (ponctuation, accord, conjugaison et orthographe) (rose, vert, bleu et mauve) - Écrire souvent de courts textes tout en développant les stratégies pour écrire de plus longs textes - Développer des COP afin de se concerter l'harmonisation de la correction - Utilisation de la grille de correction (harmonisation)	- Utilisation du code commun PACO (ponctuation, accord, conjugaison et orthographe) (rose, vert, bleu et mauve) - Écrire souvent de courts textes tout en développant les stratégies pour écrire de plus longs textes - Développer des COP afin de se concerter l'harmonisation de la correction - Utilisation de la grille de correction (harmonisation)	

## PLAN D'ACTION / PRIMAIRE

Orientation	<p>Atelier d'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est la difficulté sur laquelle nous allons agir ensemble?</li> </ul>	La compétence <b>RÉSOUTRE</b>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Que voulons-nous améliorer?</li> </ul>	Améliorer les résultats moyens des élèves dans la compétence <b>RÉSOUTRE</b> d'un cycle à l'autre.

		Préscolaire	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année
Cible / indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'où voulons-nous aller?</li> <li>• Comment allons-nous savoir que ce que nous faisons donne de bons résultats?</li> </ul>	Améliorer les compétences en NUMÉRATIE chez nos tout-petits en prévision du passage au 1 <sup>er</sup> cycle.	Moyenne école 2017-18 : 77.3%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-2018 : 74.1%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-2018 : 77.2%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-2018 : 81%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-18 : 73.4%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.	Moyenne école 2017-18 : 75.8%  Augmenter de 5% les résultats moyens d'ici juin 2022.
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quand et comment allons-nous faire le suivi et l'évaluation?</li> </ul>	Dépistage en début d'année puis suivi des progrès des élèves en cours d'année et en fin d'année. Le tout sera compilé dans un tableau pour chaque élève.	Résultats aux bulletins Évaluation aux différentes étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux différentes étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux différentes étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux étapes (suivis) Lumix Résultats MEES (4 <sup>e</sup> année)	Résultats aux bulletins Évaluation aux étapes (suivis) Lumix	Résultats aux bulletins Évaluation aux étapes (suivis) Lumix Résultats MEES (6 <sup>e</sup> année)
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels moyens allons-nous mettre en place pour agir sur cette situation?</li> </ul>		- Établir la démarche à préconiser au 1 <sup>er</sup> cycle pour ensuite, ajouter les éléments pour le 2 <sup>e</sup> cycle et finalement pour le 3 <sup>e</sup> cycle (gradation au niveau des exigences demandées) - Marteler le vocabulaire lié à cette compétence - Accompagner l'élève afin qu'il détermine la démarche qui lui convient - Utilisation de la grille de correction (harmonisation)					

## PLAN D'ACTION / PRIMAIRE

Orientation	<p>Atelier d'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est la difficulté sur laquelle nous allons agir ensemble?</li> </ul>	Le respect des élèves envers leurs pairs
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Que voulons-nous améliorer?</li> </ul>	Voir diminuer le nombre d'interventions liées au non-respect entre pairs

	Précolaire	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	
Cible / indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'où voulons-nous aller?</li> <li>• Comment allons-nous savoir que ce que nous faisons donne de bons résultats?</li> </ul>		Au préscolaire et au 1er cycle, nous notons les comportements de non-respect : les élèves expriment de manière inadéquate ce qui les dérange. Ils bousculent et répliquent en paroles blessantes. Ils ont tout à apprendre (habiletés sociales, gestion des émotions et communication).	Au 2 <sup>e</sup> cycle, les paroles blessantes, les conflits qui s'enveniment car aucun de partis impliqués ne fait de compromis et les gestes d'agressivité sont présents.		Au 3 <sup>e</sup> cycle, les paroles blessantes, les conflits qui s'enveniment car aucun de partis impliqués ne fait de compromis et les gestes d'agressivité sont présents. Au printemps, s'ajoutent des comportements pré-ados pour les élèves de la 6 <sup>e</sup> année.		
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quand et comment allons-nous faire le suivi et l'évaluation?</li> </ul>		<p>Présentement, les situations signalées en ce qui a trait au manque de respect entre les élèves sont trop présentes et demandent des interventions sur une base quotidienne. Cet élément est ressorti très fort lors du sondage autant pour le personnel, les élèves et les parents. Via le système des règles de vie, observer une diminution des fiches d'infraction liées au manque de respect.</p> <p>Il sera possible de discuter des résultats à chacune des fins de mois afin de peaufiner nos interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moments et lieux plus propices aux incidents</li> <li>• Accent sur les ateliers <u>préventifs</u></li> <li>• Plan d'action (TES, enseignants, surveillants, SDG) en ce qui a trait à l'heure du dîner</li> </ul>					Fin juin 2022
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels moyens allons-nous mettre en place pour agir sur cette situation?</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour nos élèves de la maternelle, offrir un système adapté pour les fiches. Donner le temps à nos petits d'approvoiser et de connaître les règles de vie de l'école</li> <li>- Offrir des ateliers en amont (prévention)</li> <li>- Présenter aux élèves des comportements observables qui démontrent le respect</li> <li>- Valoriser les bons coups (fiches vertes du système des règles de vie)</li> <li>- Revoir le système de surveillance (sur la cour de récréation et dans l'école lors des grands déplacements) afin de pouvoir mieux intervenir</li> <li>- Poursuivre le choix de s'offrir les services de deux TES école (choix budgétaire)</li> <li>- Formation des éducatrices et surveillants du midi (interventions, connaître la clientèle et les besoins, opposition avec la psychoéducatrice attitrée à notre école / pour les enseignants, cette formation sera offerte en 2020-2021)</li> <li>- Informer sur une base régulière le personnel du nombre de fiches (vertes, bleues, jaunes et roses) / voir les décomptes de chacune des mois</li> </ul>					

## PLAN D'ACTION / PRIMAIRE

Orientation	<p>Atelier d'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est la difficulté sur laquelle nous allons agir ensemble?</li> </ul>	L'offre d'activités scolaires et parascolaires à l'extérieur des heures de classe (récréation, midi, fin de journée)
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Que voulons-nous améliorer?</li> </ul>	Améliorer l'offre d'activités parascolaires

	Précolaire	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année
Cible / indicateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'où voulons-nous aller?</li> <li>• Comment allons-nous savoir que ce que nous faisons donne de bons résultats?</li> </ul> <p>Présentement, les activités parascolaires offertes sont : club de course (environ 15 élèves), athlétisme (environ 40 élèves), cross-country (41 élèves), Popote débrouille (25 élèves) et Gardien (ne) averti(e) (17 élèves). Ces activités ne touchent aucunement les élèves de la maternelle et du 1<sup>er</sup> cycle.</p> <p>Améliorer l'offre d'activités parascolaires pour tous les niveaux scolaires.</p>						
)Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quand et comment allons-nous faire le suivi et l'évaluation?</li> </ul> <p>Un registre des activités parascolaires sera tenu tout au long de l'année : activités, niveaux touchés, nombre de participants et taux de satisfaction et ce, jusqu'en Juin 2022</p>						
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels moyens allons-nous mettre en place pour agir sur cette situation?</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler de concert avec les organismes externes</li> <li>- Offrir des activités le midi principalement</li> <li>- Offrir des activités adaptées à chacun des niveaux d'âge</li> <li>- Offrir des activités en tenant compte du sondage passé en fin d'année scolaire</li> <li>- Diffuser / publiciser les activités offertes</li> <li>- Offrir des activités variées en tenant compte des moments de l'année</li> </ul>						

### Cohérence de notre plan d'action avec le PEVR

Des plus petits jusqu'aux plus grands, les efforts pour améliorer la lecture seront déployés (Objectifs, 4, 6 et 7 du PEVR). La lecture au cœur des apprentissages:

- À l'école du Boisé, nous travaillons à tous les niveaux afin de développer le goût de la lecture chez nos élèves.
- Chez nos petits de la maternelle, la littératie est à l'avant-plan pour développer les compétences avant le passage au premier cycle.
- Au premier cycle, la lecture, élément primordial de tous les apprentissages à venir, est travaillée étroitement de concert avec l'orthopédagogue et nous dépistons le plus rapidement possible les difficultés pour soutenir nos élèves.
- Au deuxième cycle, il nous faut poursuivre ce qui a été amorcé au premier cycle pour les élèves dont la lecture demeure un défi. C'est un moment important pour activer le goût de la lecture.
- Au troisième cycle, il faut poursuivre les efforts pour accompagner nos élèves face à la lecture (aimer lire, comprendre nos lectures, lire pour apprendre).

L'écriture sera aussi au cœur du travail auprès de nos élèves. Nous souhaitons que les élèves améliorent leurs résultats lors des situations où l'écriture est impliquée. Bien écrire pour améliorer leurs résultats. (Objectif 7 du PEVR).

Pour ce qui est des mathématiques, nous allons mettre l'emphase sur la compétence résoudre. Résoudre est une compétence souvent moins bien maîtrisée par les élèves et nous souhaitons les outiller pour qu'ils puissent mieux réussir (Objectif 6 du PEVR).

Avec l'ajout d'activités parascolaires, les activités sportives seront au rendez-vous. Nous souhaitons permettre aux élèves d'augmenter leur temps d'activité physique d'intensité moyenne ou élevée.

## **8 ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF**

### **Extrait du procès-verbal du C.É. de l'établissement :**

19 juin 2019

Le document du projet éducatif est présenté aux membres du CÉ, les diverses sections sont exposées et expliquées à tous. Le document de synthèse qui sera publié sur le site internet est également présenté à tous. Une attention plus particulière est portée sur le plan d'action pour bien comprendre les objectifs ainsi que les moyens pour atteindre les résultats espérés. Les membres sont d'avis que c'est un très beau projet et sont très satisfaits du travail effectué.

Il est proposé par NATHALIE MONGEON que le projet éducatif soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/58

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## Projet éducatif

## École du Boisé



## Synthèse du projet éducatif

## Énoncé de vision

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif de notre école, voici les deux énoncés qui ont guidé nos travaux :

« Le projet éducatif, un levier qui rassemble tous les acteurs qui œuvrent auprès des élèves »  
 « Travailler ensemble pour améliorer la réussite de nos élèves! »

**Nos valeurs : La Persévérance, le Respect et le Plaisir**

Pour y arriver, nous avons fait :

- |                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| → Un état de situation             | Le portrait |
| → Une mise en priorité des enjeux  | Les cibles  |
| → L'élaboration d'un plan d'action | Les moyens  |

**Voici les principaux enjeux de notre projet éducatif**

Objectifs quantitatifs		Objectifs qualitatifs	
<b>1</b>	Améliorer les résultats moyens des élèves en <b>LECTURE</b> d'un cycle à l'autre.	<b>1</b>	Voir diminuer le nombre d'interventions liées au non-respect entre pairs
<b>2</b>	Améliorer les résultats moyens des élèves en <b>ÉCRITURE</b> d'un cycle à l'autre.	<b>2</b>	Améliorer l'offre d'activités parascolaires pour tous les niveaux scolaire.
<b>3</b>	Améliorer les résultats moyens des élèves dans la compétence <b>RÉSOUTRE</b> d'un cycle à l'autre.		<b>Le plan d'action sera révisé annuellement</b>

- Questionnaires
- Outils
- Notes